**St Vincent de Paul et les laïcs**

Parler de l’expérience de St Vincent de Paul avec les laïcs, c’est parler de la joie ! Ces laïcs pauvres ou riches lui ont ouvert le chemin de la sainteté ! Nous l’évoquerons dans une première partie. Dans une seconde partie, nous verrons la place qu’il a donnée aux laïcs dans le service des pauvres.

**I.- Chemin de joie, chemin de sainteté**

Prenons le temps de nous ressouvenir des évènements marquants de la vie de notre fondateur.

Lorsqu’il est curé à Clichy : « *J'avais un si bon peuple* et si obéissant à faire ce que je lui demandais que, lorsque je leur dis qu'il fallait venir à confesse les premiers dimanches du mois, ils n'y manquaient pas. Ils y venaient et se confessaient, et je voyais de jour en jour le profit que faisaient ces âmes. *Cela me donnait tant de consolation, et j'en étais si content, que je me disais à moi-même: « Mon Dieu, que tu es heureux d'avoir un si bon peuple !* » Et j'ajoutais: « Je pense que le Pape n'est pas si heureux qu'un curé au milieu d'un peuple qui a si bon cœur. »[[1]](#footnote-1)

À Folleville : « C'était au mois de janvier 1617 que cela arriva ; et le jour de la Conversion de saint Paul, qui est le 25, cette dame me pria de faire une prédication en l'église de Folleville pour exhorter les habitants à la confession générale ; ce que je fis. Je leur en représentai l'importance et l'utilité, et puis je leur enseignai la manière de la bien faire ; et Dieu eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de cette dame (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eussent empêché le fruit de cette action) qu'il donna la bénédiction à mon discours et toutes ces bonnes gens furent si touchés de Dieu, *qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale.* Je continuai de les instruire et de les disposer aux sacrements, et commençai de les entendre. *Mais la presse fut si grande* que, ne pouvant plus y suffire, avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya prier les Révérends Pères jésuites d'Amiens de venir au secours … Et *voilà le premier sermon de la Mission et le succès que Dieu lui donna* le jour de la Conversion de saint Paul … »[[2]](#footnote-2)

Vous saurez donc qu'étant auprès de Lyon en une petite ville où la Providence m'avait appelé pour être curé, un dimanche, comme je m'habillais pour dire la sainte messe, on me vint dire qu'en une maison écartée des autres, à un quart de lieue de là, tout le monde était malade, sans qu'il restât une seule personne pour assister les autres, et toutes dans une nécessité qui ne se pouvait dire. Cela me toucha sensiblement le cœur. *Je ne manquai pas de les recommander au prône avec affection, et Dieu, touchant le cœur de ceux qui m'écoutaient, fit qu'ils se trouvèrent tous émus de compassion pour ces pauvres affligés.*

L'après-dînée il se fit assemblée chez une bonne demoiselle de la ville pour voir quel secours on leur pourrait donner, et chacun se trouva disposé à les aller voir et consoler de ses paroles et aider de son pouvoir. Après les vêpres, je pris un honnête homme, bourgeois de la ville, et nous mîmes de compagnie en chemin d'y aller. Nous rencontrâmes sur le chemin des femmes qui nous devançaient, et, un peu plus avant, d'autres qui revenaient. Et comme c'était en été et durant les grandes chaleurs, ces bonnes dames s'asseyaient le long des chemins pour se reposer et rafraîchir. *Enfin, mes filles, il y en avait tant, que vous eussiez dit des processions…Je proposai à toutes ces bonnes personnes que la charité avait animées à se transporter là, de se cotiser, chacune une journée, pour faire le pot, non seulement pour ceux-là, mais pour ceux qui viendraient après, et c'est le premier lieu où la Charité a été établie*. »[[3]](#footnote-3)

Le dialogue[[4]](#footnote-4) qui suit, entre des Dames de la Charité, témoigne de la force de conviction de Monsieur Vincent et de l’espérance qu’il donne aux laïcs !

« - Eh ! bien ; dit un jour, Mme de Lamoignon, ne pourrions-nous pas, à l’imitation des disciples qui allaient à Emmaüs, dire que nos cœurs ressentaient les ardeurs de l’amour de Dieu, pendant que Monsieur Vincent nous parlait ?... J’ai le cœur tout embaumé de ce que ce saint homme nous vient de dire.

- Il ne faut pas s’en étonner, répondit Marie de Gonzague, il est l’ange du Seigneur qui porte sur ses lèvres les charbons ardents de l’amour divin qui brûle dans son cœur.

- Cela est très véritable, ajouta une troisième dame, et il ne tiendra qu’à nous de participer aux ardeurs de ce même amour. »

« Il ne tiendra qu’à nous de *participer* aux ardeurs de ce même amour » ! Et quelle magnifique participation ! Le feu de la charité allumé par cette admirable Mme de Gondi a continué à se répandre dans les cœurs des Dames de la Charité. Le laïcat masculin auquel Monsieur Vincent avait pu faire appel n’a pas eu la même ampleur que celui des femmes. Il a rapidement constaté que les femmes énergiques, intuitives et bonnes conseillères représentaient une force presque inemployée à l’époque. Il leur a donc donné une place de choix. Pour le soulagement des pauvres et des petits, il n’a pas hésité à entrer en collaboration avec des femmes croyantes et miséricordieuses.

Dans sa joie il leur dira *: « Voilà la collation et l'instruction des pauvres de l'Hôtel-Dieu, la nourriture et l'éducation des enfants trouvés, le soin de pourvoir aux nécessités spirituelles et corporelles des criminels condamnés aux galères, l'assistance des frontières et provinces ruinées, la contribution aux Missions d'Orient, du Septentrion et du Midi. Ce sont là, Mesdames, les emplois de votre Compagnie. Quoi ! Des dames faire tout cela ! Oui, voilà ce que depuis vingt ans Dieu vous a fait la grâce d'entreprendre et de soutenir. Ne faisons donc rien désormais davantage sans le bien considérer, mais faisons bien  » [[5]](#footnote-5)* C’est la naissance d’un véritable apostolat des laïcs de la haute société, de la bourgeoisie : leur donner le sens de leur responsabilité, de leur obligation de justice et de protection ; en tant que baptisés, ils ont pour mission d’accomplir leur fonction sociale comme une sorte d’apostolat. Sa rencontre décisive avec Louise de Marillac, véritable animatrice et coordinatrice des Confréries des Charités, lui permettra d’affiner la rédaction des règlements des Charités des femmes de milieux favorisés.

La joie de Monsieur Vincent se trouve confirmée par ce qu’il demandera à ces confrères : *«*  *Établissez la confrérie partout où vous irez en mission ; là où vous la trouverez déjà établie, visitez-la, ranimez la ferveur de ses membres, recrutez-lui de nombreux adhérents ; que votre passage lui donne un renouveau de vie. »[[6]](#footnote-6)*

Et lorsque Marguerite Naseau : celle qui « eut le bonheur de montrer le chemin aux autres » se glissera dans la vie de Monsieur Vincent, il redécouvrira les femmes pauvres du milieu rural. Il créera « un mélange nouveau des couches sociales, toutes orientées par l’appel évangélique du soin des pauvres et des malheureux. »[[7]](#footnote-7) Notons bien que la gestion de ses œuvres avec et grâce aux laïcs est si déterminante pour lui que ce n’est qu’en 1633 qu’il accepta, sous la pression de Louise de Marillac, de fonder la Compagnie des Filles de la Charité. Comme vous le savez ces filles ne seront pas des religieuses mais sont *« en l’Église de Dieu une Compagnie de femmes et filles de la Charité en habit séculier »*[[8]](#footnote-8) allant et venant… C’est par et dans la rencontre avec les pauvres que Dieu guérit Monsieur Vincent de son aveuglement ; c’est par et avec les laïcs que Dieu lui a donné les moyens d’agir.

**II. - La place des laïcs dans le service des pauvres**

Ce que Monsieur Vincent a découvert en répondant aux appels des laïcs, c’est que la mission des ‘Charités’ consiste essentiellement à être avec les pauvres pour les aider corporellement et spirituellement. D’où l’importance de la visite à domicile pour voir « à l’œil » et établir une relation personnelle ! Cette mission révolutionnaire est effectuée en équipe de prêtres mais aussi en équipes de laïcs pour toujours mieux organiser les secours. C’est ce service des pauvres qui doit lier ces équipes dans une réelle collaboration. Pour Monsieur Vincent les laïcs sont ainsi comme les prêtres et avec eux tenus à rendre effectif ce service.

1. ***– Comme les prêtres …***

* "Lesdites dames, tant les officières que les autres, s'étudieront à acquérir la perfection chrétienne requise à leur condition." [[9]](#footnote-9)
* Elles sont ainsi invitées à demander à Dieu les vertus pastorales : « *De plus, que se peut-on imaginer de plus saint que de visiter les malades, de prendre soin des orphelins, de les porter les uns et les autres à la connaissance de Dieu, puisque c'est faire ce que Notre-Seigneur a fait en ce monde ! De plus, chacune en particulier y profite en mettant en exercice les vertus de la foi, de l'espérance, de la charité, de la justice, de la prudence, de la tempérance, de la force et de mortification, d'humilité et des autres vertus. Bref, elles sont en état, tandis qu'elles persévéreront en la Compagnie et dans les exercices d'icelle, d'aller la tête levée au jour du jugement …»[[10]](#footnote-10)*
* Elles se doivent de développer un regard de foi : « L'association de la Charité est instituée pour nourrir tous les pauvres malades du lieu où elle sera établie, procurer que ceux qui tendront à la mort partent de ce monde en bon état et que ceux qui guériront fassent résolution de ne jamais plus offenser Dieu, *et aussi pour honorer Notre-Seigneur Jésus en la personne des pauvres,… »[[11]](#footnote-11)* St Vincent de Paul leur a fait découvrir ce qui leur manquait : un regard attentif qui puisse rendre effectif leur foi. Il les a aidées à se donner à Dieu pour se rendre intérieur.
* L’importance qu’il donne à la formation entre elles et personnellement : « Celles qui sauront lire liront chaque jour posément et attentivement un chapitre du livre de monseigneur l'évêque de Genève intitulé *l'Introduction à la vie dévote*, et feront quelque élévation d'esprit à Dieu."[[12]](#footnote-12)

1. – ***Avec les prêtres…***

* Le service corporel sans oublier le service spirituel : « et feront le tout avec un grand zèle de coopérer au salut des âmes et de les mener comme par la main à Dieu."[[13]](#footnote-13)
* Monsieur Vincent n’a jamais travaillé seul ! C’est l’un de ses secrets : il collabore et il a enseigné à collaborer ! À travailler ensemble ! Il travaillait en partenariat avec des personnes reconnues pour leur compétence et leur esprit de foi. Il prenait soin de définir et de délimiter avec précision le rôle, les droits et les devoirs, les responsabilités de chacun : les différents règlements aux Dames et aux Fille de la Charité en témoignent. Chacun devait se sentir concerné par ce que le groupe réalisait. La collaboration est donc pour lu une relation de partage, de responsabilité, de travail en commun pour atteindre un objectif unique : imiter Jésus-Christ et le servir dans les pauvres. Il a su rassembler toutes les bonnes volontés pour rendre effectif ce service des pauvres et ce, en organisant la participation des uns et des autres.

Pour conclure, on peut constater une limite dans la participation des laïcs. Lorsque les Dames des Confréries parisiennes n’ont pu ou non pas voulu « elles-mêmes porter le pot » aux pauvres, que St Vincent de Paul a réalisé la nécessité de recourir à des laïques toutes données à Dieu, détachées de tout pour le servir dans les pauvres. On peut aussi apprécier, surtout, le fait que Monsieur Vincent a eu l’audace de montrer aux « Grands » de son temps : « comment on parle aux petits quand on les aime. En assurant l’équilibre des puissances à l’intérieur, la sainteté assurait à l’extérieur l’équilibre des forces sociales. »[[14]](#footnote-14)

*Sr Marie-Claire CAMARA*

*Fille de la Charité*

1. Coste IX, 646. [↑](#footnote-ref-1)
2. Coste XI, 4. [↑](#footnote-ref-2)
3. Coste IX, 243-244. [↑](#footnote-ref-3)
4. CALVET, Jean, Saint Vincent de Paul, Albin Michel, Paris, 1948, p.123. [↑](#footnote-ref-4)
5. Coste XIII, 818-819. [↑](#footnote-ref-5)
6. COSTE, Pierre, Le grand saint du grand siècle, Monsieur Vincent, T.1, Desclée de Brouwer, Paris, 1931, p. 312. [↑](#footnote-ref-6)
7. CRÉPEY, Chantal, Saint Vincent de Paul, un génie de la charité, Salvator, Paris, 2017, p. 115. [↑](#footnote-ref-7)
8. COSTE IX, 208. [↑](#footnote-ref-8)
9. COSTE XIII, 827. [↑](#footnote-ref-9)
10. COSTE XIII, 795. [↑](#footnote-ref-10)
11. COSTE XIII, 475. [↑](#footnote-ref-11)
12. COSTE XIII, 435. [↑](#footnote-ref-12)
13. COSTE XIII, 429. [↑](#footnote-ref-13)
14. CALVET, Jean, Ibid., p. 124. [↑](#footnote-ref-14)